

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**

**Séance du 18 juillet 2014**

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Laure-Agnès CARADEC - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Jean-Pierre GIORGI - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - Roland BLUM - Patrick BORE - Frédéric COLLART - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André MOLINO - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Guy SAUVAYRE.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**IPE 002-267/14/BC**

**■ Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Capenergies et approbation d'une convention.**

**DPEATSV 14/11567/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa stratégie de développement par l'économie de la connaissance, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole participe au financement des projets de recherche et développement sur son territoire en abondant au Fond Unique Interministériel ainsi qu'au fonctionnement des pôles de compétitivité.

Sept pôles de compétitivité sont soutenus par Marseille Provence Métropole :

Optitec, Eurobiomed, Pégase, Mer Méditerranée, Solutions Communicantes Sécurisées, Capenergies, Gestion des risques et vulnérabilité des territoires.

Centré sur les énergies du futur, pour un véritable développement durable, Capenergies a pour objectif de tirer partie des atouts régionaux et nationaux pour développer une filière énergétique d'excellence adaptée au « mix énergétique » de demain. Ces technologies permettront de répondre aux besoins

**Signé le 18 Juillet 2014**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014**

énergétiques, de préserver l'environnement et le climat tout en préparant l'industrie aux inévitables mutations technologiques et industrielles à venir.

Le pôle implique aujourd'hui près de 530 acteurs présents sur un territoire qui s'étend sur Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Guadeloupe, Ile de la Réunion et Principauté de Monaco. Sur les 214 adhérents de la région Provence- Alpes-Côte d'Azur, 65 (dont 30 entreprises) sont situés sur le territoire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Ces acteurs représentent l'ensemble de la palette des énergies concernées, des PME-PMI et TPE aux groupes industriels en passant par des laboratoires ou des centres de recherche ainsi que des centres de formation.

Les membres porteurs du projet sont le CEA Cadarache et EDF et parmi les partenaires, on compte sur le périmètre de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole les entreprises suivantes : Herteman Génie Climatique, Technoplus, Cybernetix, Eco Delta, Groupe Snef, Ingerop, GPMM, Société Française d'Eoliennes et Suez Energies ainsi que Centrale Marseille et Polytech Marseille avec le laboratoire IUSTI.

Les activités de Capenergies s'articulent autour des cinq principaux axes stratégiques suivants :

- Conforter l'adhésion des acteurs (membres et non membres) au réseau Capenergies
- Faire émerger de nouveaux projets et plateformes d'Innovation
- Accompagner les entreprises dans leur stratégie de croissance
- Soutenir les politiques territoriales dans leurs initiatives énergétiques
- Développer les solutions énergétiques des territoires insulaires

Évalué comme pôle très performant lors des audits régionaux et nationaux de 2011 et 2012. Capenergies s'inscrit dès 2013 dans une nouvelle feuille de route stratégique sensiblement axée sur la création de valeur pour ses membres et l'accompagnement du développement économique de ses territoires.

Dans le cadre de la nouvelle version des pôles, Capenergies a défini ses Domaines d'Activités Stratégiques au nombre de trois : Efficacité énergétique, Systèmes énergétiques insulaires et Zones isolées et production énergétique décarbonées.

Ces trois nouveaux domaines sont orientés vers sept marchés porteurs de croissance et d'emploi : bâtiments et écosystèmes urbains, écosystèmes industriels, écosystèmes de transport, réseaux insulaires et faiblement interconnectés, sites et zones isolées, systèmes de production à base d'énergies renouvelables et technologies et services pour l'industrie nucléaire.

L'année 2013 a été marquée par :

- La détection, la labellisation et le financement de projets de R&D : depuis la création de Capenergies, 221 projets ont été financés, représentant un budget de 657 millions d'euros dont un cofinancement public de 262 millions d'euros.
- La poursuite des collaborations avec les pôles s'inscrivant sur la thématique énergie, et avec les autres pôles Provence- Alpes-Côte d'Azur sur des projets inter-pôles.
- Des actions de communication et la participation à des salons.
- Le développement des actions à l'international : accueil de délégation, missions à l'étranger et soutien des membres sur les programmes européens.
- Des actions d'animation et de sensibilisation auprès des membres sur des thématiques telles que la sécurité économique et la propriété industrielle, la gestion des compétences etc.
- Identification des besoins de formation continue aux métiers des énergies
- Action d'accompagnement de la PME dans le domaine de la stratégie industrielle, propriété intellectuelle, industrialisation, levée de fonds et commercialisation

L'année 2014 sera consacrée à l'accomplissement des missions identifiées dans son nouveau contrat de performance, à savoir :

**Signé le 18 Juillet 2014**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014**

- Le développement de l'innovation et du réseau d'acteurs sur les trois axes stratégiques du pôle
- Des actions d'accompagnement des entreprises dans leur stratégie de croissance et qui s'adressent plus spécifiquement aux entreprises à fort potentiel, à des start ups, aux PME dans leurs relations aux grands donneurs d'ordres et à des entreprises à l'export
- L'accompagnement du pôle à des actions ou projets spécifiques

Le budget prévisionnel de l'association Capenergies pour le développement du pôle de compétitivité « Capenergies » pour 2014 s'élève à 2 144 311 euros.

| Budget prévisionnel global 2014<br>Pôle de compétitivité CAPENERGIES<br>Version du 25/11/13 |                  |                                                          |                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------|------------------|
| Dépenses                                                                                    | € HT             | Ressources                                               | € HT             |
| <b>60 - Achats</b>                                                                          | <b>21 000</b>    |                                                          |                  |
| 604 - Etudes et prestations diverses                                                        |                  |                                                          |                  |
| 605 - Achats de matériels, équipements                                                      | 10 000           | <b>Etat</b>                                              | <b>352 000</b>   |
| 606 - Achats de fournitures                                                                 | 11 000           | DIRECCTE PACA                                            | 302 000          |
| 607 - Achats de marchandises                                                                |                  | DIRECCTE CORSE                                           | 50 000           |
| <b>61 - Services extérieurs</b>                                                             | <b>654 891</b>   | <b>Union Européenne</b>                                  | <b>159 020</b>   |
| 611 - Prestations de services                                                               | 16 000           | <b>Région PACA</b>                                       | <b>474 659</b>   |
| 613 - Locations                                                                             | 101 800          | DERIES                                                   | 372 400          |
| 614 - Charges locatives                                                                     | 12 900           | SECA                                                     | 66 802           |
| 615 - Entretien et réparations                                                              | 10 000           | Service Europe                                           | 35 457           |
| 616 - Assurance                                                                             | 2 200            |                                                          |                  |
| 617 - Etudes et recherche                                                                   | 504 990          | <b>Département</b>                                       | <b>75 000</b>    |
| 618 - Divers                                                                                | 7 001            | CG 13                                                    | 15 000           |
| <b>62 - Autres services extérieurs</b>                                                      | <b>488 440</b>   | CG 84                                                    | 10 000           |
| 621 - Personnel extérieur au service                                                        | 156 430          | CG 06                                                    | 20 000           |
| 622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires                                          | 26 500           | CG 04                                                    | 5 000            |
| 623 - Publicité, public., relations publiques                                               | 79 202           | CG 83                                                    | 25 000           |
| 625 - Déplacements, missions et réceptions                                                  | 197 308          | <b>Communes</b>                                          | <b>125 000</b>   |
| 626 - Frais postaux et frais de télécom.                                                    | 24 000           | CPA                                                      | 60 000           |
| 627 - Services bancaires et assimilés                                                       | 5 000            | TPM                                                      | 10 000           |
| <b>64 - Charges de personnel</b>                                                            | <b>822 800</b>   | NCA                                                      | 45 000           |
| 641 - Salaires                                                                              | 559 504          | MPM                                                      | 10 000           |
| 645 - Charges sociales                                                                      | 263 296          | <b>EPCI</b>                                              |                  |
| 647 - Autres charges sociales                                                               |                  | <b>Autres établissements publics</b>                     | <b>218 213</b>   |
| <b>65 - Autres charges de gestion courante</b>                                              | <b>0</b>         | CTC                                                      | 150 000          |
| <b>66 - Charges financières</b>                                                             | <b>0</b>         | ADEME                                                    | 68 213           |
| 661 - Intérêts des comptes                                                                  | 0                | <b>74 - Subventions - Total des financements publics</b> | <b>1 403 892</b> |
| <b>68 - Dotations aux amortissements</b>                                                    | <b>0</b>         | <b>Autofinancement</b>                                   | <b>583 239</b>   |
| 681 - Dotations aux amortissements&provisions                                               | 0                | Prestations de services                                  | 107 202          |
| <b>Emplois des contributions en nature</b>                                                  | <b>157 180</b>   | Ventes de marchandises                                   |                  |
| Temps passé                                                                                 | 17 180           | Cotisations                                              | 190 943          |
| Locaux                                                                                      | 75 000           | Autres fonds propres                                     | 285 094          |
| Prestations                                                                                 | 65 000           | <b>Contributions en nature</b>                           | <b>157 180</b>   |
| <b>Total dépenses</b>                                                                       | <b>2 144 311</b> | Temps passé                                              | 17 180           |
|                                                                                             |                  | Dons en nature                                           | 75 000           |
|                                                                                             |                  | Prestations                                              | 65 000           |
|                                                                                             |                  | <b>Total ressources</b>                                  | <b>2 144 311</b> |

Signé le 18 Juillet 2014  
Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014

Il convient d'approuver la convention avec le pôle de compétitivité Capenergies, relatives aux modalités d'attribution de subvention.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FCT 004-094/14/CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de soutenir le développement du pôle de compétitivité Capenergies.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 10 000 euros à l'association Capenergies.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée conclue avec l'association Capenergies.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer la convention.

Les crédits nécessaires soit 10 000 euros sont inscrits au budget 2014 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique B330 - Chapitre 65, Article 6574 intitulé « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué à l'Emploi,  
Enseignement supérieur, Technopole, recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Innovation prospective et enseignement  
supérieur

Frédéric COLLART

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

**Signé le 18 Juillet 2014**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014**